



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Droits des malades du cancer

Question écrite n° 14975

### Texte de la question

Mme Barbara Pompili appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur les droits des malades du cancer. La loi de modernisation de notre système de santé de 2016 a constitué une avancée importante en consacrant le droit à l'oubli dans le domaine du crédit. Néanmoins, certains malades, qu'ils suivent actuellement des traitements ou soient en rémission, font état de discriminations dans leur vie quotidienne. Qu'il s'agisse de l'accès au logement ou même à une simple carte de fidélité dans le commerce, ces personnes sont trop souvent renvoyées à leur statut de malades. Le combat contre la maladie représente une épreuve majeure, trop souvent compliquée par ce type de problèmes qui viennent peser sur le moral et laissent se développer un fort sentiment d'injustice. Elle l'interroge donc sur les mesures mises en œuvre ou envisagées pour renforcer la lutte contre la discrimination envers les personnes atteintes d'un cancer dans la vie de tous les jours.

### Texte de la réponse

Plus de 3 millions de personnes vivent aujourd'hui en France avec un cancer ou en ont guéri. Les perspectives de guérison et de survie évoluent favorablement pour nombre de cancers, même si le pronostic demeure encore mauvais pour certaines localisations cancéreuses. Le cancer reste cependant une épreuve difficile tant au plan physique que psychologique avec des répercussions sur la vie personnelle, sociale et professionnelle. L'Institut national du cancer a réalisé des enquêtes sur la vie 2 ans après un diagnostic de cancer (VICAN2) et sur la vie 5 ans après un diagnostic de cancer (VICAN5). Les résultats mettent en lumière les besoins des personnes touchées par cette maladie pour guider l'action des pouvoirs publics et l'ensemble des acteurs engagés dans la lutte contre le cancer. Les progrès sur le retour à l'emploi, sur la réduction des séquelles, et plus globalement sur la qualité de vie demeurent insuffisants. Cinq ans après le diagnostic, la qualité de vie physique reste dégradée pour près de 45% des patients. Dans un contexte de progression du nombre des personnes touchées, de l'amélioration de la guérison et du taux de survie global, des actions doivent être encore menées pour améliorer la qualité de vie. Dans ce cadre, le guide Cancer Info « Démarches sociales et cancer » mis à jour par l'Institut national du cancer (INCa) et ses partenaires en 2018 pour la troisième fois connaît, depuis 2004, un vif succès. Figurent dans cette nouvelle édition des informations sur les principaux interlocuteurs administratifs, la prise en charge financière des soins, les revenus pendant un arrêt de travail, la reprise du travail, les mesures juridiques pour protéger la personne malade, l'accès aux prêts bancaires et aux assurances et sur les congés d'accompagnement pour les proches. Un nouveau chapitre « Poursuivre son parcours dans l'enseignement supérieur » est consacré à la scolarité et aux études. Une attention particulière a été portée à la diffusion de cette nouvelle version du document pour faciliter l'accès aux droits.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Barbara Pompili](#)

**Circonscription :** Somme (2<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question** : 14975

**Rubrique** : Discriminations

**Ministère interrogé** : [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire** : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le** : [11 décembre 2018](#), page 11321

**Réponse publiée au JO le** : [5 février 2019](#), page 1176